



Livry sur seine

Livry - info

N° 69

10 OCTOBRE 2010

LE MOT DU MAIRE

L'été sur notre commune s'est globalement bien passé, et la rentrée scolaire vient de s'effectuer de manière satisfaisante.

L'activité scolaire est fondamentale dans notre commune, tant du point de vue matériel et financier que du point de vue social. Elle concerne directement de nombreuses familles ; le calendrier scolaire rythme les activités journalières et l'école est un lieu privilégié de relations sociales pour les enfants, mais bien souvent aussi pour les parents.

La gestion des effectifs et l'adaptation des moyens

Suite page suivante



Rentrée des classes avec le sourire et sans appréhension, en maternelle comme en primaire. Seul problème, la présence inattendue la veille de la rentrée d'un essaim de guêpes dans une classe du primaire. L'intervention rapide des pompiers a tout réglé, mais la salle est restée indisponible deux jours pour éliminer le produit employé.

En juin, la classe de CM2 de Livry dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale.



correspondants sont toujours délicates. Pour Livry une classe par tranche d'âge, soit 3 en maternelle et 5 en primaire, constitue l'idéal. En 2008, une classe d'école maternelle avait été supprimée : le nombre d'élèves inscrits cette année a augmenté et nous retrouvons les trois classes.

Mais la collectivité s'implique aussi en dehors du temps scolaire : elle prend en charge un nombre d'enfants qui augmente chaque année, et pour une durée qui tend aussi à s'accroître : la garderie, le restaurant scolaire répondent à ces besoins dont la progression suit celle de l'activité professionnelle des deux parents. La garderie, dans un autre contexte que la classe, est encore un moment d'éducation.

Quant au restaurant scolaire, il tend à faire partie d'un service normal : même quand, récemment, les effectifs des classes avaient diminué, le nombre d'enfants fréquentant le restaurant était en progression. Cette année, pour les plus grands, le service a été organisé en semi-self, afin de créer plus de souplesse dans une ambiance plus calme.

Enfin la Commune offre également à nos enfants, au cours de l'année, diverses activités extra-scolaires, régulières comme l'enseignement de notions musicales, les cours de natation, ou ponctuelles comme des sorties culturelles... Ces activités permettent aux enfants d'élargir leur perception du monde qui les entoure et participent à leur éducation. Remercions tous ceux, personnel enseignant et agents communaux, qui s'investissent dans cette délicate charge éducative.

Toutes ces actions ont bien entendu un coût : les dépenses scolaires représentent 30 % des dépenses de fonctionnement de la commune. C'est beaucoup, mais ces actions préparent l'avenir et feront, je l'espère, la réussite et l'épanouissement de nos enfants.

Le Maire,
Michel Le Maoult

URBANISME

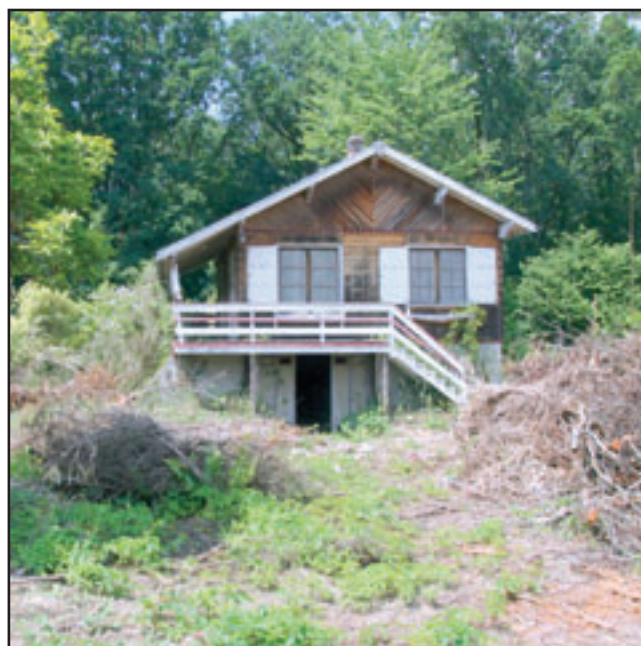
Urbanisme et évolution du village

En cette rentrée d'automne, après deux années de crise économique et financière qui ont vu en particulier l'immobilier frappé de plein fouet par les difficultés des familles, où en sommes-nous à Livry-sur-Seine ?

En cette année 2010, les demandes de certificat d'urbanisme et de permis de construire redémarrent après deux années à un niveau très bas. Parfois certains habitants sont étonnés de voir une parcelle divisée en plusieurs lots à la superficie modeste par rapport à ce que nous avons pu connaître auparavant. Quelles sont les causes de cette situation ?

La première tient au fait que les prix du foncier sont tels que les acquéreurs, qui sont souvent des « primo-accédants » (familles jeunes qui deviennent pour la première fois propriétaires), ne sont pas prêts à financer un projet pour lequel le coût du terrain équivaut à celui de la construction. Ils sont donc demandeurs de surfaces foncières moins chères et donc plus petites.

La seconde est consécutive à la transformation du « plan d'occupation des sols » de la commune en « plan local d'urbanisme », depuis février 2008. Ce « PLU » a modifié quelques règles qui existaient auparavant, en application des dispositions légales, ce qui rend certains « découpages » possibles, tout en respectant le « coefficient d'occupation des sols » (ratio surface habitable / surface du terrain) de la zone concernée. Ces termes un peu techniques peuvent, si vous le souhaitez, vous être expliqués par le service urbanisme de la mairie.



Cette maison isolée sur un terrain de 1500 mètres carrés a été rasée pour faire place à trois nouvelles constructions... Un scénario qui risque de se reproduire.

Ces divisions de terrain sont très souvent consécutives à des ventes suite à succession et ont bien sûr un caractère privé. La responsabilité de la mairie consiste uniquement à vérifier la conformité du projet avec le PLU. Vos élus sont cependant vigilants quant au respect des règles en vigueur.

D'une manière plus générale, l'évolution de la population de la région Ile-de-France, actuelle et à venir, est telle qu'il faut également que chacun prenne conscience que les jeunes familles doivent trouver à se loger, et à des prix abordables. Le logement reste encore à ce jour un problème dans notre société.

Comme vous le savez, nous avons acquis la propriété du Fief du Pré pour y implanter dans les prochaines années la future mairie. Une étude va être lancée pour, entre autres, étudier une redéfinition de cet espace jouxtant le groupe primaire, travailler sur l'accès au cœur du village, ouvrir le magnifique parc au public, et, peut-être, vendre une parcelle communale pour des habitations. Ceci fera l'objet d'une information publique après étude par l'ensemble des élus et l'aide d'une assistance spécialisée en ce domaine.

Compte tenu de cette situation nouvelle qui ne nous était pas connue en début de mandat, le projet d'étude d'urbanisation de la zone dite « des Pierrottes » est repoussé à plus tard afin de bien mesurer l'évolution démographique de la commune qui doit rester à la mesure de nos moyens, de nos services, et du cadre de vie que nous connaissons.

En effet, notre commune compte actuellement 1 941 habitants (soit seulement 63 de plus qu'en 1999 !). L'évolution des réalisations actuelles : résidence locative des Planons (rue de la Folie), projets privés évoqués précédemment, éventualité de logements au Fief du Pré, ceci conjugué avec la limite de nos services publics, scolaires en particulier, nous incite à modérer, dans la mesure où nous le pouvons, l'urbanisation. L'enjeu pour tous étant de concilier l'accueil nécessaire de nouveaux habitants et le maintien du caractère rural de notre village.

D. G.

SUR LE BLOG DE LA COMMUNE
<http://www.livryinfo.unblog.fr>
VOUS POUVEZ VISUALISER LE PLAN
LOCAL D'URBANISME

Le samedi 19 septembre, les portes du Fief du Pré étaient ouvertes à tous afin que les Livryens viennent découvrir cette propriété récemment acquise par la commune pour y aménager, entre autres, une mairie plus vaste et fonctionnelle.

De nombreux visiteurs (250 environ) ont pu faire le tour du parc et avoir un aperçu de l'intérieur du bâtiment existant.

Les élus présents les ont guidés et leur ont donné les explications demandées, du moins celles connues à ce jour. Une seule certitude, la consultation pour choisir la personne qui nous aidera dans les choix d'aménagement est lancée. Dès le début 2011, nous pourrons définir avec elle un cahier des charges précis, peser et comparer toutes les options et possibilités, et retenir celle qui nous semblera la meilleure.

La réflexion portera sur la propriété, son environnement, sa proximité avec le terrain du groupe scolaire et le parc Dumaine, la place, le cœur même de notre village.

Cette visite, si elle n'a pas dissipé toutes les craintes de celles et ceux qui pensent qu'une telle acquisition est trop « lourde » pour la commune, leur a du moins permis de se rendre compte du potentiel que présente une telle superficie, à cet emplacement (la décision d'exercer le droit de préemption et d'acquérir au prix de 1,6 million d'euros - hors frais - a été prise en conseil municipal, séance publique rappelons-le).

Et si cette visite vous a inspiré des idées quant au devenir du site, vous pourrez nous en faire part.



Un nouveau médecin à Livry

Le docteur Aloïs Muaka, médecin généraliste (diplômé en chirurgie), vient de s'installer dans le local laissé vacant par la kinésithérapeute, sentier des Dragées, au 1^{er} étage de la Villa du Nil.

Téléphone : 01 64 38 12 53

DU CÔTÉ DES ÉCOLES



Rentrée des classes sans problème, en maternelle comme en primaire.

Rentrée des classes

Au vu de l'augmentation inattendue des effectifs (nombreuses inscriptions pendant les vacances), dès le jour de la rentrée l'inspectrice départementale nous a demandé si nous étions capables d'accueillir un 3^e poste à l'école maternelle. Nous avons bien sûr répondu par l'affirmative. Restait à mettre en œuvre cette ouverture de classe.

Afin d'être opérationnels rapidement, nous avons choisi de revenir au scénario que nous avons connu jusqu'en juin 2008, c'est-à-dire la grande section au groupe primaire, solution bien accueillie par l'inspectrice.

Si l'équipe municipale est consciente que la solution idéale est de regrouper les trois classes sur le même site, et devra se pencher sur la question, nous ne savons pas à l'heure actuelle si cette situation durera quelques semaines ou quelques mois.

La présence de cette classe de maternelle au groupe primaire « perturbe » plus les activités périscolaires que

scolaires, et il va falloir s'adapter, mais il était impératif de saisir cette opportunité d'ouverture de classe, pour le bien des enfants.

Les effectifs :

Maternelle : petite section 19, moyenne section 24, grande section 21.

Primaire : CP 16, CE 1 20, CE 2 24, CM 1 27, CM 2 25.

Restaurant scolaire

Pendant que les effectifs des écoles, depuis 2005, étaient en diminution, passant de 209 à 179 enfants, le nombre de convives au restaurant scolaire n'a cessé d'augmenter, passant de 111 à 121 en moyenne, avec 40 % de jours à plus de 120. En fait, 65 % des élèves fréquentent le restaurant scolaire.

Soucieuse d'améliorer le service rendu aux enfants, la commission scolaire a travaillé sur sa modification et, après rencontre avec différents partenaires, a choisi de transformer le restaurant « tout servi à table » en semi-self, pour apporter une plus grande convivialité. Les enfants ont ainsi le choix entre 2 entrées et 2 desserts, le plat principal restant servi à table par le personnel.

Ce type de service permet une plus grande fluidité car les tables ayant terminé le repas peuvent quitter le restaurant pour participer aux différentes activités et n'ont plus à rester en place, ce qui générerait bruit et chahut.

Nous avons également changé de prestataire pour les repas, sélectionnant Élite, basé à Joigny, qui proposait un meilleur choix de denrées et davantage d'animations pour les enfants.

Un bilan sera fait aux vacances de Toussaint.

Ph. P.



Comme les grands, on se sert soi-même au self du restaurant scolaire.



Participant au projet de Parlement des enfants, initiative du ministère de l'Éducation nationale et de l'Assemblée nationale, la classe de CM 2 a, au printemps dernier, été chargée de rédiger un projet de loi qui portait sur la sécurité - à l'école entre autres - et la citoyenneté.

Un député junior, Victor, et sa suppléante, Mathilde, ont été élus par leurs camarades. Après visite dans la classe de notre député J.-C. Mignon, Victor est allé s'asseoir dans les travées de l'hémicycle, à la place de J.-C. Mignon, pour défendre ce projet de loi.

Le 7 juin, la totalité de la classe a pu visiter le Palais-Bourbon, un peu intimidée par ces lieux solennels. Pas question de chahuter... comme on voit parfois à la télévision les députés - les vrais - le faire !



Le 19 juin, par un temps mitigé, la kermesse des écoles a permis aux parents d'écouter les enfants, sous la direction de l'intervenant en musique, Patrice Kufs, interpréter les chants appris pour l'occasion. Un bel hommage fut rendu à Jean Ferrat récemment disparu à travers « la Montagne », reprise en chœur par toute l'assistance. Les jeux habituels et la tombola connurent ensuite un grand succès.

Merci à tous les parents qui ont pu donner un coup de main.





Comme nous avons décidé de le faire désormais chaque année, un dictionnaire a été offert fin juin à chaque enfant quittant la primaire pour entrer au collège.



C'est sous une chaleur écrasante, le 1^{er} juillet, que M. Dumas et J.-C. Pages ont emmené leurs élèves à Auvers-sur-Oise à la découverte des impressionnistes. Tout au long de la visite du château les enfants ont pu découvrir cette époque, les transports, les loisirs, les cabarets... Un atelier pastel leur a permis de comprendre la technique de ces peintres et durant quelques instants chacun s'est essayé à la technique du pastel. Bravo à tous les artistes.

NOCES D'OR

Deux couples livryens ont célébré ces derniers mois leurs noces d'or.

Le 31 juillet, Denise et Michel Monin-Baroille et, le 11 septembre, Lucette et Michel Loureiro, ce dernier impliqué de longue date dans la vie de la commune puisque ancien conseiller municipal, animateur de la chorale du foyer-résidence et actuel président du comité FNACA.

Entourés de famille et amis, c'est avec émotion qu'ils ont entendu lecture de l'acte original. La municipalité était heureuse d'offrir à tous le verre de l'amitié et de leur donner rendez-vous dans dix ans pour les noces de diamant.



Ci-dessus, D. et M. Monin-Baroille et, ci-dessous, L. et M. Loureiro.



FINANCES COMMUNAUTAIRES

Lors de son conseil de juillet, la Communauté d'agglomération a décidé l'attribution d'un fonds de concours de 1 million d'euros à la commune de Dammarie-lès-Lys pour la réalisation d'une salle de spectacle à la Cartonnerie.

Les conseillers de Livry se sont opposés à cette décision, qui est en contradiction avec les orientations décidées en début de mandat, fixant les priorités au développement économique, l'emploi, les transports et l'habitat.

De plus, elle ne peut qu'apporter la confusion dans la répartition des charges entre communes et Communauté, d'autres villes se préparant à réclamer à leur tour "leur" fonds de concours.

Pour Livry, les ressources, limitées, de la Communauté d'agglomération doivent être réservées à ses priorités, qui ne peuvent que pâtir de la récente décision du conseil.

M. LM.



ATTENTION TRAVAUX



La résidence « Les Planons », 11 bis rue de la Folie, a accueilli fin juin ses locataires. Sur les quinze logements, 10 ont été attribués, en fonction des vœux émis par la commission communale, à des familles de Livry ou ayant des attaches à Livry. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue.

On peut ajouter que du point de vue esthétique, ce programme est également une réussite.

Le chemin de la Garenne change de nom

Pour mettre fin aux nombreuses erreurs de distribution du courrier entre le chemin et la rue de la Garenne, le conseil municipal, lors de sa séance du 2 juin, a approuvé la nouvelle dénomination du chemin de la Garenne, qui s'appelle désormais rue du Bois-d'Azier.

Ce changement a pris effet le 1^{er} septembre.



Si la voirie de la seconde tranche du chemin latéral a été achevée en avril, d'autres trous se sont ouverts ailleurs depuis cette date, puisque les travaux de remplacement des branchements d'eau en plomb ont commencé dans la foulée, par la rue des Chanois puis les Uselles et la rue Mouton.



Les trottoirs de la rue des Chanois ont également fait peau neuve.

Les brèves... de la mairie

● Concessions cimetière :

La commune a entamé une procédure de reprise des concessions funéraires en état manifeste d'abandon.

Vous avez la possibilité de venir consulter leur liste en mairie afin de nous apporter tout renseignement sur les éventuels ayants droit pour nous aider à retrouver les familles.

D'avance merci.

● Recensement :

Fin janvier va débiter une campagne de recensement.

La commune recrute trois agents recenseurs. Merci de faire parvenir le plus rapidement possible votre candidature par courrier en mairie, accompagnée d'un CV.

● Passeports :

Depuis l'instauration du passeport biométrique, la mairie de Livry n'étant pas équipée du matériel nécessaire, vous devez vous adresser directement à la mairie de Melun. ■

Inauguration de l'Espace Naturel Sensible du Parc de Livry

Le 9 juin dernier, sous la pluie et dans la boue, cet ENS a été inauguré par M. V. Eblé, président du conseil général, en présence de J.-C. Agisson, conseiller général, de M.-C. Gagliardi, maire de Chartrettes, et de M. Le Maout, maire de Livry.



Acquis par le conseil général en 2003, cet espace foncier de 176 ha a été aménagé avec l'accord des deux communes pour le préserver de l'urbanisation et l'ouvrir au public. Les espèces végétales et animales qui s'y trouvent sont ainsi protégées, et les promeneurs peuvent y profiter de sentiers tranquilles et y observer la nature à loisir.

Attention : la cueillette de baies, de champignons, n'est pas interdite, mais réglementée. Respectons faune et flore !

QUALITÉ DE L'EAU

Au printemps dernier, un reportage télévisé a stigmatisé la qualité de l'eau du robinet, ce qui a pu générer inquiétude et incompréhension.

Outre que la commune, pour remédier aux traces infimes de pesticides relevées dans l'eau puisée au forage des châteaux d'eau, a fermé ceux-ci pour s'alimenter en totalité aux champs captants du bord de Seine, améliorant ainsi la qualité de l'eau - ce dont atteste le bulletin de l'Agence régionale de santé que vous recevez avec votre facture -, vous pouvez aller chercher renseignements et précisions sur le site de Veolia www.service-client.veoliaeau.fr. A partir de son code postal, chacun a la possibilité d'éditionner l'étiquette de composition de l'eau qu'il consomme, étiquette établie sur la base des données d'analyse du suivi de la qualité de l'eau. ■



De belles allées, un cadre reposant, et un observatoire d'où faire découvrir aux enfants - et aux autres - les grands échassiers qui se posent sur le plan d'eau.



Au mois d'août, un lynx aurait été aperçu rue des Chanois.

Nous sommes certes davantage habitués aux renards et aux écureuils, mais pas de panique : le lynx d'Europe, encore appelé chat- (ou loup-) cervier, mammifère carnassier de la famille des félidés, n'est souvent guère plus imposant qu'un gros chat et, de l'avis des spécialistes, est relativement commun sous nos climats.

Pas de safari donc en perspective, en revanche une bonne photo... ouvrez l'œil (de lynx !).

ANIMATION

Soirée Bourvil

Fans de Bourvil, retenez bien cette date : le vendredi 15 octobre à 20 h 30, le groupe Coin de rue, que beaucoup connaissent déjà puisqu'il anime la soirée Vins nouveaux depuis plusieurs années, viendra nous régaler avec les petits trésors de drôlerie, de poésie, de cocasserie et de tendresse de ce chanteur méconnu.

Si nous avons tous fredonné « le petit bal perdu » et « les crayons », combien de joyaux encore à découvrir !

Entrée 10 €. Réservation souhaitable car nombre de places limité.

Venez nombreux, à pied, en voiture ou « à bicyclette »...

Méchoui ensoleillé le 5 juin, dans la bonne humeur habituelle, pour remercier les bénévoles.

Un moment attendu par les habitués, en fin d'après-midi, après la sieste, les guitares, les discussions sans fin : la préparation de la soupe.





Première scène ouverte à la cave de la Villa du Nil le 10 septembre dernier. Des musiciens de tous horizons, pour beaucoup ne se connaissant pas, amateurs ou plus chevronnés, ont tapé le bœuf dans une ambiance des plus sympathiques : guitares, électriques ou non, harmonica, batterie, clavier, trombone à coulisse ont mêlé leurs notes pour le plaisir de tous.

Une expérience à renouveler : vous êtes musicien, vous pianotez ou grattez tout seul chez vous, ne soyez pas timide, la prochaine fois venez - avec votre instrument et vos amis.



Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes) :
01 60 68 24 10
- pour la Cave de la Villa du Nil (50 à 80 personnes) :
Comité d'Animation 06 79 14 47 14
- pour la Sablonnière (170 personnes) :
Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.





Soleil magnifique pour le bric-à-brac du 19 septembre, et très grand nombre d'exposants.

D'année en année, malgré la « concurrence » des autres vide-greniers se déroulant dans les communes voisines, le succès de notre bric-à-brac, le 28^e cette année et le plus ancien rappelons-le, ne se dément pas.

Ses jeux pour enfants, son animation musicale - cette année les accordéons des Tigresses diatoniques -, ses frites, son cadre et son organisation sans faille attirent exposants comme visiteurs.

Un bon millésime donc, pour le plaisir de tous et grâce à l'énergie des bénévoles du Comité d'Animation.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 15 octobre** : soirée Bourvil
(Comité d'animation)
- 6 novembre** : loto enfants (Parents d'élèves)
- 6 novembre** : loto (Comité d'animation)
- 7 novembre** : bourse jouets/vêtements
d'enfant (ALJEC)
- 20 novembre** : soirée vins nouveaux
(Comité d'animation)
- 21 novembre** : salon artisanat (ALJEC)
- 27 novembre** : soirée Fest Noz (ALJEC)
- 19 décembre** : marché de Noël
des commerçants.

AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45

Le 26 juin dernier, le maire, M. Le Maout, la conseillère régionale B. Eude et le conseiller général J.-C. Agisson procédaient à l'inauguration de l'espace Marie-France, extension du local dédié à la petite enfance et abritant les activités de l'association Les Petits Minots.

Réalisée dans le cadre d'un contrat rural et donc grâce à des subventions des conseils régional et général, cette extension, qui double la surface disponible, est ainsi baptisée en mémoire de Marie-France Laatar et de son implication dans cette association et en faveur de l'enfance en général.

C'est son petit-fils qui a coupé le ruban et dévoilé les lettres colorées qui rappellent son prénom.



Titres de transport gratuits pour les personnes de plus de 65 ans

1) Si vous êtes imposable :

Délivrance au CCAS de carnets de tickets T+ (10 carnets de 10 tickets maximum par an et par bénéficiaire).

Documents à fournir :

- photocopie d'une pièce d'identité
- justificatif de domicile (à Livry)
- avis d'imposition
- règlement de 15 € pour frais de dossier (par an).

2) Vous n'êtes pas imposable :

Délivrance par le CCAS de la carte Rubis.

Documents à fournir :

- photocopie d'une pièce d'identité
- justificatif de domicile (à Livry)
- photo d'identité récente
- avis de non-imposition.

Pour tout renseignement complémentaire, le CCAS est à votre disposition. ■

Le repas du CCAS aura lieu le 5 décembre.



Le 29 mai, la journée Livry en fête organisée avec le service Jeunesse de Vaux-le-Pénil n'a pas bénéficié d'une météo très favorable. Les divers jeux ont quand même fait la joie des enfants... et du personnel communal !



Les Planons

La résidence des Planons a vu ses premiers occupants emménager fin juin et tous les logements sont désormais attribués.

Pour mémoire, elle se compose de 15 appartements (6 T2, 5 T3, 4 T4) dont l'attribution était répartie comme suit :

- commune : 4 logements ;
- Comité interprofessionnel de logement : 4 logements ;
- Etat (prioritaire) : 4 logements ;
- Foyers de Seine-et-Marne : 1 logement (cédé au contingent de la commune) ;
- Police : 1 logement ;
- Etat (fonctionnaires) : 1 logement.

Sur ces 15 logements, 10 ont été attribués à des personnes dont le dossier a été présenté par la commune, personnes de Livry ou y ayant des attaches, ce qui est pour nous une grande satisfaction. Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux locataires et pensons qu'ils s'intégreront à la vie du village.

Pour tous renseignements concernant une demande de logement, adressez-vous au CCAS.

A. B.



En juin, les premiers occupants des Planons ont pris possession - avec le sourire, ainsi qu'en témoigne la photo ci-dessus - de leur logement tout neuf.

Information-Prévention-Sécurité

Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus sont invitées à assister, au foyer-résidence, le lundi 8 novembre à 15 h 30, à une intervention du commissariat de police dans le but de vous exposer les précautions à prendre contre les risques de vol ou d'agression, à votre domicile comme dans la rue.

Il sera également fait un rappel de quelques points récents du code de la route.

Pour clôturer cette réunion, la directrice du foyer Mme Jupy et le CCAS vous offriront une petite collation.

Venez nombreux. ■



Le 9 juin, le voyage du CCAS emmenait nos aînés à Briare pour une promenade en bateau sur le pont-canal et, après un excellent déjeuner, la visite du château de Saint-Brisson, avec démonstration de tir avec des engins médiévaux et, sur la route du retour, la visite d'une chèvrerie. Le beau temps hélas n'était pas de la partie...



Toute l'actualité de Livry sur
<http://livryinfo.unblog.fr>

Communauté
d'agglomération
Melun
Val de Seine



Travaux

Les travaux du parking de la gare - financés par la Communauté d'agglomération - seront sans doute quasiment terminés lorsque ce bulletin paraîtra. Une belle réalisation qui mettra fin au stationnement anarchique dû à l'augmentation de fréquentation de la gare de Livry.



Culture

Demandez le programme !

Pour prendre connaissance, en un clin d'œil, des différentes manifestations culturelles et artistiques organisées sur l'agglomération, ayez le bon réflexe : consultez la plaquette de saison culturelle éditée par Melun Val de Seine.

Envie d'un spectacle à Melun, de visiter une exposition à Dammarie-lès-Lys, d'emmener vos enfants voir un spectacle « jeune public » au Mée-sur-Seine ou d'un concert à Vaux-le-Pénil ? Vous trouverez forcément votre bonheur dans cette plaquette !

La plaquette de la saison 2010/2011 est disponible dans toute une série de lieux (équipements culturels, mairies, services publics...) à découvrir sur le site de l'agglomération www.melunvaldeseine.fr

Nouveauté cette année, la version numérique de la plaquette est disponible sur le site de Melun Val de Seine. Ce document interactif, à feuilleter en toute liberté depuis chez vous, vous propose plusieurs options : accéder directement à la page souhaitée depuis le menu, zoomer sur un article,

rechercher une manifestation par mot clé... Au fil des semaines, il pourra s'enrichir d'extraits vidéo ou sonores des spectacles proposés, des dernières actualités sur un événement, de nouveaux liens internet et même de rendez-vous non programmés dans la plaquette papier... Vous pouvez alors réserver directement en ligne en cliquant sur la mention « billetterie communautaire » qui vous conduit sur la plate-forme de réservation. Vous pouvez bien entendu continuer à vous rendre dans l'un des points de vente de la billetterie communautaire (Espace Nino Ferrer à Dammarie-lès-Lys, Espace Saint-Jean à Melun, Ferme des Jeux à Vaux-le-Pénil ou le MAS au Mée-sur-Seine).

Renseignements : Service culturel - 01 64 79 25 31 - culture@camvs.com - www.melunvaldeseine.fr

Environnement

Un composteur à moitié prix pour réduire votre production de déchets

Dans le cadre d'une démarche de réduction des déchets à la source, la communauté d'agglomération Melun Val de Seine et le SMITOM-LOMBRIC ont expérimenté le développement du compostage, fin 2009, en donnant la possibilité aux habitants d'acquérir un composteur individuel à moitié prix. Ce fut un succès qui les a conduits à étendre cette opération aux treize autres communes de l'agglomération.

Aujourd'hui, vous avez la possibilité, si vous n'en aviez pas fait la demande à l'époque, d'acheter un composteur selon les mêmes modalités. Il vous suffit d'en faire la demande auprès du SMITOM-LOMBRIC dans les meilleurs délais.



Un agent mandaté par le SMITOM-LOMBRIC vous livrera votre composteur à domicile et vous expliquera la marche à suivre et les bons gestes pour composter. Grâce à ce composteur, vous pourrez ainsi fabriquer votre compost et fertiliser votre jardin, à partir de vos déchets organiques (déchets de cuisine et de jardin). Un moyen de participer aux objectifs du Grenelle de l'environnement qui visent à réduire de 15 %, d'ici 2012, la quantité de déchets incinérés ou mis en décharge.

Renseignements : SMITOM-LOMBRIC - 01 64 83 58 67 ou www.melunvaldeseine.fr, rubrique Environnement.

Quels déchets composter ?

- **Déchets de cuisine** : épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés... En petites quantités : restes de poisson et de viande.
- **Déchets de maison** : mouchoirs en papier et essuie-tout, sciure et copeaux de bois, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur...
- **Déchets de jardin** : en petites quantités et bien mélangés aux autres déchets : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes...

Les trois règles d'or du compostage :

- 1) Varier les déchets
- 2) Surveiller l'humidité
- 3) Aérer les matières

La collecte des déchets verts s'interrompra le 15 décembre pour reprendre en mars.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

REGUILLO-LARA Alban	le 23/02/2010
PIERROT Grégory	le 04/04/2010
DROMNELLE Malo	le 04/05/2010
CHATEL Julien	le 13/05/2010
CHATEL Gabin	le 13/05/2010
EL BERREK Sofiane	le 21/05/2010
ULUCAN Nelya	le 21/07/2010
MEYER Ethan	le 05/08/2010
CHASSAGNE Eloïse	le 16/08/2010

Mariages :

MARTIN Julien et HONEGGER Karine	le 15/05/2010
PEREZ Xavier et GALLOUDEC Catherine	le 05/06/2010
DUSSOCHAUT Damien et JABY Adeline	le 03/07/2010
DUTROP Jean et LEMONNIER Elise	le 30/07/2010
LEFÈVRE Jean-Michel et LEBEAU Yolande	le 30/07/2010
GEOFFROY Clément et QUEROU Sophie	le 11/09/2010

Décès :

BASSIER Maurice	le 08/02/2010
STOLFO Italia, veuve TOFFOLON	le 26/02/2010
SUTRA DE GERMA Georges	le 27/02/2010
LANGLADE Roger	le 01/03/2010
THOMAZEAU Gabrielle	le 04/03/2010
TOULMOUCHE Henriette, veuve COTTA	le 23/03/2010
JORDÉRY Lucie, veuve CORNU	le 06/04/2010
WOLF Roland	le 11/06/2010
JOLY Marguerite	le 17/06/2010
MILLARD Marthe	le 26/06/2010
DUFOUR Louis	le 01/09/2010

Le bloc-notes...

LA CHESNAIE

- Calendrier du trimestre :
- anniversaires, à 15 h 30 : 27/10, 24/11, 16/12 ;
 - « chansons de ma jeunesse », présentées par Jacques à 15 h 30 : 21/10 ;
 - cinéma, à 15 h 30 : 2/11, 7/12 ;
 - réunion sur la sécurité présentée par le commissariat de police, à 15 h 30 : 8/11 ;
 - harmonica et guitare, à 15 h 30 : 9/11 ;
 - exposition de peinture M. Duchemin, à 18 h 30 : 19/11 ;
 - repas antillais, à 19 h 30 : 19/11 ;
 - après-midi canadien, chants et goûter typiques, à 15 h 30 : 2/12 ;
 - vente de chocolats, à 15 h 30 : 6/12 ;
 - marché de Noël, 9 h à 18 h : 12/12 ;
 - repas de Noël, à 12 h : 16/12.



Repas marocain le 19 septembre à midi : décoration de la salle, le personnel en costume, les spécialités et la danseuse orientale en dégustant le thé à la menthe, une vraie réussite.



LES VITRAUX DE LIVRY

Si vous êtes intéressé(e)s par la technique et la pratique du vitrail, vous pouvez nous rejoindre à l'atelier les mardis soir de 20 h à 23 h. Nous nous ferons alors un plaisir de vous accueillir, que vous soyez confirmés ou débutants ; il suffit de ne pas être trop maladroit avec ses doigts et d'avoir un peu de patience, nous vous aiderons à faire le reste.

Si vous vous décidez, rendez-vous à 20 heures à l'atelier (entrée rue de Vaux ; ancien restaurant scolaire) au 1^{er} étage, ou contactez Michel Fritsch au 01 60 68 74 05.

Peut-être à bientôt...

LIVRY ENVIRONNEMENT

Cet hiver le chemin du Port, devenu un véritable dépotoir, a vu l'intervention de l'équipe des bûcherons pour un grand nettoyage.

Après plusieurs mardis de travail des bénévoles, les services techniques de la commune ont pu évacuer 4 camions de déchets. Il reste encore quelques gravats mais le plus gros du travail a été fait.

2010 année de la BIODIVERSITÉ : nos enfants créent un « jardin sauvage » dans l'enceinte de leur école afin de pouvoir observer sur le terrain et au plus près toutes les petites bêtes

Le chemin du Port était en triste état.



qui nous entourent. Notre association, qui par ailleurs participe à l'inventaire des insectes de l'ENS du parc de Livry, collabore à ce projet.

Cet ENS du parc de Livry a été inauguré officiellement en juin. A cette occasion Livry Environnement a exposé une quarantaine de photos de papillons prises sur le site même. Une exposition plus étoffée sur « les insectes de Livry » vous sera proposée au printemps prochain.

Au mois de juin nous avons aussi participé à la fête départementale des ENS. Les ballades à travers le parc organisées par le conseil général et les deux associations d'environnement de Livry et de Chartrettes ont ravi les visiteurs. Nous vous proposons donc bientôt des visites à thèmes sur la flore et la faune du parc.

COMMERÇANTS

Désormais unis en association, les commerçants de Livry organiseront sur la place le dimanche 19 décembre un marché de Noël avec animation.

Ils proposent à cette occasion aux artisans de venir se faire connaître des habitants et pourquoi pas de venir les rejoindre dans l'association. Une tente sera mise à leur disposition.

Pour tout renseignement, contacter le président, D. Lauerjon, au 01 60 68 56 42.

Le bloc-notes...

NOUVELLES PAROISSIALES

Le 27 juin dernier par un beau soleil le parc du Clos Notre-Dame a vu arriver des quatre coins de l'agglomération Melun Val de Seine une foule nombreuse venue pour la journée célébrer la fête du Pôle missionnaire autour de l'évêque Mgr de Monléon. Les deux communautés, les sœurs dominicaines et le Chemin Neuf, avaient ouvert le parc et leur lieu de vie pour accueillir tout au long de la journée plus de 1000 participants.

Au cours de la messe, présidée par notre évêque, 4 prêtres et quelques religieuses ont fêté leurs anniversaires jubilaires avec beaucoup d'émotion et dans une grande communion de prière.

Détente à l'apéritif offert sous les grands arbres, douceur de vivre d'un groupe de pique-nique à l'autre, fumet du barbecue, boissons fraîches à disposition, rien ne manquait sur les pelouses du parc. L'après-midi chacun pouvait trouver l'activité qui lui convenait : marche dans l'ENS, débats intellectuels, visite de l'église du village, présentation des activités de l'aumônerie, prières à la chapelle, etc., et aussi farniente. Un temps d'action de grâce a clôturé la journée.

Que manquait-il à Livry ce dimanche 27 juin ? Rien. Cette journée avait tout simplement un petit goût de paradis !

Sœur Edith Demain, prieure des dominicaines du Clos, a quitté Livry pour une année sabbatique chez les dominicaines de Roubaix plus près de sa famille. Une nouvelle prieure, sœur Marie Remi Devreker, est arrivée de l'Oise pour lui succéder. Nous lui souhaitons bienvenue à Livry.



Sœur Edith le 27 juin.

Le secteur paroissial a maintenant une adresse internet : eglise.vaux-livry@sfr.fr

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Les activités de la FNACA rencontrent toujours un vif succès. Notre dernier séjour du 15 au 19 mai en Ardèche a laissé à chacun des participants un excellent souvenir, malgré

la température excessive d'Aubenas et la neige au mont Gerbier-de-Jonc.

Les objectifs de l'année 2010-2011 ont été définis avec les 14 comités du secteur Centre S&M que nous avons reçus le 8 septembre.

Nous avons rendu visite à nos amis de Semur-en-Auxois, avec qui nous sommes toujours en bonne relation, le samedi 18 septembre.

La prochaine assemblée générale se tiendra à la Villa du Nil le 23 octobre.

Notre village s'agrandit. Parmi les nouveaux habitants, nous accueillons avec plaisir parmi nous ceux qui auraient participé aux événements d'Algérie. Contactez M. Loureiro au 01 60 68 01 07.

LES PETITS MINOTS

Le traditionnel pique-nique s'est déroulé le 16 juin par une belle journée dans une ambiance chaleureuse et conviviale, pour le grand plaisir des petits et des grands.



Un joyeux pique-nique.

Le samedi 26 juin avait lieu l'inauguration de « l'espace Marie-France », sous un soleil radieux. A cette occasion et en remerciement, les petits minots ont remis à M. le Maire un souvenir, réalisé avec l'aide de Docia et d'Annie, pour marquer cette journée mémorable.



Fin de la célébration : l'évêque, Mgr de Monléon, entouré des prêtres.

Le bloc-notes...

Les activités ont repris le 6 septembre sous la conduite de Docia, notre animatrice. Tous étaient heureux de se retrouver pour les divers ateliers et l'éveil musical proposés aux enfants en fonction de leur âge.

Le local est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30. Assmats, parents et grands-parents sont les bienvenus.

Pour tous renseignements :

01 64 52 05 94 ou 01 60 68 27 81.

Adresse mail :

lespetitsminots@cegetel.net

A.R.V.A.L.

L'ARVAL a vendangé le 25 septembre son cru 2010, dont on ne peut encore rien dire si ce n'est que le raisin, atteint par l'oïdium, a dû être trié soigneusement. Plus de 400 litres de jus ont été pressés. Reste à nos vinificateurs à le transformer en vin.



Avant de vendanger, il est nécessaire de déterminer le taux d'acidité du raisin : tests en éprouvette, courbes sur ordinateur aident à prendre la bonne décision pour le choix de la date

Le repas des vendanges devait avoir lieu le 2 octobre et réunir autour du coq au vin traditionnel préparé par Charly une petite centaine de convives.

L'ARVAL compte pour l'année 2010 137 adhérents. Vous pouvez bien sûr nous rejoindre : contactez G. Laviec au 01 60 68 61 55 ou Ph. Bailly au 01 60 68 75 75.



Fin septembre, vendanges hâtées pour avoir un raisin le moins malade possible.

A.L.J.E.C.

Après la représentation du spectacle de fin d'année de la section « danse-jazz » et une démonstration de la section karaté enfant, le traditionnel feu de la Saint-Jean clôturait cette année riche en activités. Celles de la nouvelle saison ont commencé. Les inscriptions ont eu lieu le 5 septembre, jour du forum, mais il est encore possible de s'inscrire comme dans la toute nouvelle section « jogging » qui se pratiquera le samedi ou dimanche matin. Pour avoir des renseignements sur les places vacantes dans les sections ou pour louer la

salle vous pouvez vous rendre à la permanence du lundi soir de 18 h 30 à 20 h ou téléphoner au 01 60 68 24 10.



▲ *Inscriptions aux 15 activités proposées par l'ALJEC lors du Forum.*

▼ *Chaude ambiance à la Saint-Jean.*



Le bloc-notes...

U.S.L.S.

Au 31/08/2010, L'USL compte 161 licenciés (100 femmes et... 61 hommes).

Outre les sorties hebdomadaires dans la région, la randonnée de décembre dernier à Bruges avait réuni 63 licencié(e)s et celle des 5 et 6 juin à Amsterdam a permis à 51 marcheurs de découvrir une ville belle et joyeuse, ses monuments et ses canaux.

L'assemblée générale de février a permis de totaliser pour 2009 un nombre de 3 459 participations pour 1 164 km parcourus.

Rappel des horaires : le jeudi à 9 h départ de l'ALJEC, le dimanche à 9 h devant la gare de Livry.

DONNEURS DE SANG

Les 4 et 5 septembre, les donneurs de sang de Livry et Vaux, emmenés par leur président J.-L. Fichot, sont partis à la découverte des Ardennes et ont visité la forteresse de Sedan, les boucles de la Meuse, Charleville, et aussi une brasserie artisanale...

La prochaine collecte de sang aura lieu à Vaux-le-Pénil. Même si vous êtes dérouté par la nouvelle organisation de ces collectes, l'exigence de



Le groupe sur la place ducale de Charleville, réplique de la place des Vosges à Paris.



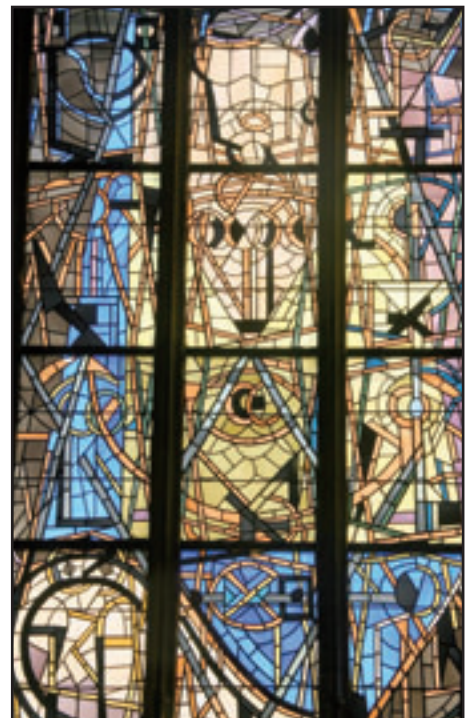
Les joyeux marcheurs de l'USL sous le soleil d'Amsterdam.

rentabilité mise en avant par l'ESF ayant fait perdre à celles-ci beaucoup de la convivialité qui faisait leur charme, continuez à donner votre sang, ou rejoignez - pour les autres -

les rangs des donneurs de sang. Ce geste sauve des vies, la vôtre peut-être demain, celle de vos proches, de vos enfants, pensez-y.



Vue sur Sedan depuis les remparts du château fort et, à droite, un aperçu des étonnants vitraux de la basilique de Mézières, créés par R. Dürrbach, ami de Picasso, entre 1954 et 1979.



Composition et impression : 01 64 06 90 12

imprimerie
de MORMANT



« Imprimé sur du papier recyclé »